



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 22 mars 2022

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 29
Voix favorables : 29
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

DELIBERATION
n°CFVU – 2022 – 08 – DRT – 001

***relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques
du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés
de la faculté de droit et science politique***

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-6-1 relatif aux compétences de la CFVU,

Vu la Charte des examens en vigueur,

Vu la délibération de la CFVU relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté de droit et science politique en date du 1^{er} mars 2022,

La commission de la formation et de la vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve les maquettes des formations de la faculté de droit et science politique ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et des diplômés d'université telles qu'annexées à la présente délibération.

Le président de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire,

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit-Toulouse-2022-2023
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit-Montauban-2022-2023
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit accès santé-2022-2023
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Double diplômes internationaux-2022-2023
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit français et droit anglo-saxon-2022-2023
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit et monde hispanique-2022-2023

MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit et science politique-L3-2022-2023
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Juriste d'entreprise-L3-2022-2023
MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit double diplôme Droit et gestion-2022-2023
MCC-LIC PRO-METIERS DU NOTARIAT-PT Rédacteur d'actes-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DA-PT DFA-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DA-PT DGEAA-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DA-PT DPI-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DA-PT DTA-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DA-PT JA-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DA-PT JE-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DA-PT SF-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-ALED-M1-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT CEPIL-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT DCEAI-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT DICA-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT DL-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JAI-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JE-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT MADIC-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT MINTEC-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-ETHIQUE-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DF-PT DFE-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-HDI-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DI-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DN-PT FN-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DDN-PT DMC-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DDN-PT IA-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPA-PT IP-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPE-PT DPAPP-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPE-PT DPSC-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT CA-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT CRP-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT DPFAM-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT DPFON-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DCT-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DE-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DPA-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DPG-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DROIT DE LA SANTE-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-SP-PT PS-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT DMSE-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT DSTE-2022-2023

Diplômes d'université

MCC-DU-Master Européen en Science du Travail-2022-2023
MCC-DU-Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise-2022-2023
MCC-DU-Certificat european master in comparative, international et european law-2022-2023
MCC-DU-Specialisation en Contentieux Administratif-2022-2023



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 21 JUIN 2022

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 21
Voix favorables : 21
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

DELIBERATION
n°CFVU – 2022 – 23 – DRT – 003

***relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques
du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés
de la faculté de droit et science politique***

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-6-1 relatif aux compétences de la CFVU,

Vu la Charte des examens en vigueur,

Vu la délibération de la CFVU relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté de droit et science politique en date du 24 avril 2022,

La commission de la formation et de la vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve les maquettes des formations de la faculté de droit et science politique ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et des diplômés d'université telles qu'annexées à la présente délibération.

Le président de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire,

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Double diplômes internationaux-2022-2023
MCC_MASTER-MENTION-SP-PT-RIPS-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-SP-PT PS-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DA-DPI-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT DSTE-2022-2023
MCC-DOCTORAT-DROIT-SCIENCE POLITIQUE-2022-2023

Diplômes d'université

MCC-DU-Certificat de Criminologie et de Sciences Pénales-2022-2023
MCC-DU-Compliance Officer et sécurité financière-2022-2023



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 27
Voix favorables : 27
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 27/09/2022

DELIBERATION
n° CFVU – 2022 – 27 – DRT – 005

***relative à aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques
du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux
de la faculté de droit et science politique***

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-6-1 relatif aux compétences de la CFVU,

Vu la Charte des examens en vigueur,

Vu la délibération de la CFVU relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté de droit et science politique en date du 13 septembre 2022,

La commission de la formation et de la vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve les maquettes des formations de la faculté de droit et science politique ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes d'université telles qu'annexées à la présente délibération.

A Toulouse, le 27 septembre 2022
Le président de la commission de la formation et de la vie universitaire,

Hugues KENFACK

ANNEXE :

Diplômes nationaux

MCC-MASTER-MENTION-DDN-PT IA-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JE-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT CA-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT CRP-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT DPFAM-2022-2023
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DPG-2022-2023

Diplômes d'université

MCC-DU_MENTION_DN_PT_DSN-2022-2023
MCC-DU-Certificat european master in comparative, international et european law-2022-2023
MCC-DU-Certificat de Criminologie et de Sciences Pénales-2022-2023